



Communiqué de presse - 7 juin 2010

REMISE DES TROPHEES DE LA FEDERATION DE L'INDUSTRIE DU BETON « ACTEURS de la REUSSITE » 4 juin 2010 : **LE PALMARES**

Les entreprises adhérentes de la Fédération de l'Industrie du Béton, fabriquant des produits en Béton partout en France, ont concouru nombreuses à cette première édition des Trophées « Acteurs de la Réussite ».

Le palmarès dévoilé ce 4 juin 2010 à Annecy met en évidence leur engagement pour relever tous les défis de la construction durable,

- par des démarches soutenues de prévention sécurité, de progrès environnemental, basées sur le respect de la réglementation, la responsabilité sociale et sociétale, la formation du personnel ;

- mais aussi par des initiatives très innovantes en termes de produits et de fabrication, grâce notamment aux nouvelles générations de bétons et aux nouveaux process de moulage en usine, offrant des solutions esthétiques sur mesure pour le bâtiment, les travaux publics, et les aménagements extérieurs.

LES LAURÉATS

Les cinq prix décernés par le jury sous la présidence de M. Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment du Grenelle Environnement, et le prix « Coup de Cœur », vote des internautes sur le site dédié aux Trophées www.actors-reussite.com

- **Grand Prix du Jury : BONNA SABLA** pour son système de moulage sous vide de Béton Fibré Ultra Haute Performance

Bonna Sabla (site francilien de Conflans Saint Honorine - 78) réalise **la vêtue du bâtiment de la Fondation Louis Vuitton pour la Création conçu par Franck Gehry** (en cours de construction au Jardin d'Acclimatation de Paris), comprenant la fourniture de 16 000 panneaux en Béton Fibré Ultra Haute Performance (BFUP) de formes toutes différentes. Pour leur fabrication, Bonna Sabla a utilisé sous licence le procédé MSV de Lafarge, puis conçu les matériels nécessaires à l'industrialisation du processus. **Chaque pièce, unique, est définie et dimensionnée à partir d'un fichier numérique 3D permettant de créer la carte d'identité de chaque panneau**, également utilisée pour la réalisation de la puce RFID de stockage d'informations (puce incorporée dans chaque panneau).

- **Prix Spécial du Jury : BIALLAIS INDUSTRIES** pour son show-room développement durable

Inauguré à l'occasion de la semaine du Développement Durable, le show room implanté sur le site de Biallais Industries (Rebecques - Pas de Calais - 62) présente aux visiteurs (grand public, prescripteurs...) la **démarche Haute Qualité Environnementale® (HQE®)**, la **construction Bâtiment Basse Consommation (BBC) par des coupes en grandeur nature de maisons construites en BBC**, des démonstrations des caractéristiques thermiques et acoustiques du béton (muret à inertie thermique, « tour acoustique avec un chaîne hifi...).

- **Prix Innovation : VISION BETON** pour ses produits double face en Béton Fibré Haute Performance

Vision Béton (site de Rosoy-en-Multien - Oise - 60) détient un brevet sur le coulage des pièces en double-face : le procédé permet d'obtenir le même esthétisme sur le recto et le verso, et ceci en limitant le nombre de bulles. Son avantage réside en sa capacité à fabriquer en béton les éléments traditionnellement fabriqués avec d'autres matières. Par exemple, les clôtures en béton imitant parfaitement les panneaux en bois, ou des chaises longues très design. Ce nouveau process apporte sur le marché **des produits capables d'allier toutes les performances intrinsèques du béton (durabilité, entretien, ...) aux qualités de design et d'esthétisme.**

- **Prix Environnement : STRADAL** pour ses pavés dépolluants en aménagement urbain

Stradal a mis au point une composition de béton adaptée au produit pavé sur presse intégrant les propriétés du ciment TX Aria® de Calcia **aux propriétés de photocatalyse pour le traitement des pollutions atmosphériques.** Le site alsacien de Kilstett (67) a fabriqué 6 000 m² de pavés dépolluants intégrant le ciment TX Aria® pour l'aménagement urbain d'une rue de Vanves (92) en Ile-de-France, dans le cadre d'une mise en place traditionnelle. **La mesure des performances sur les pics de pollution a généré un gain de + de 50 %.**

- **Prix Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) : TARMAC** pour ses démarches environnement et sécurité

Tarmac est engagé dans une démarche de progrès environnemental, basée sur le respect de la réglementation, la responsabilité, la formation du personnel, la prévention des pollutions accidentelles et l'intégration de l'environnement dès la conception d'un projet. Un Plan Environnement Entreprise a été mis en place avec l'ADEME. Tous les salariés se sont engagés par la signature d'une **charte « Ensemble protégeons l'environnement ».** **La certification ISO 14001 a fait naturellement suite à ces différentes actions sur les 55 sites de Tarmac.**

Parallèlement, le site Lefebvre de Tarmac à Harnes dans le Pas-de-Calais (62) a engagé une démarche de sécurité sur le thème **« Agir sur l'organisation et le comportement pour prévenir les accidents ».** Elle se caractérise par la mise en place de règles simples, compréhensibles par tous, pour mobiliser les salariés. L'appropriation de la démarche par les salariés est symbolisée par la création d'un référent sécurité au sein de l'usine, référent désigné chaque semaine, avec pour mission d'animer la prévention dans les ateliers.

L'usine vient de dépasser les 2 600 jours sans accidents du travail !

- **Le Prix « Coup de cœur » : BONNA SABLA pour son système de moulage sous vide de Béton Fibré Ultra Haute Performance**

Le mot du président du jury, M. Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment du Grenelle Environnement : *Ce concours retient doublement l'attention : d'abord parce qu'il associe justement béton et développement durable, tordant ainsi le cou à cette idée sottise selon laquelle le béton ne serait pas apte à accompagner construction durable et rénovation énergétique des bâtiments ; ensuite parce qu'il manifeste la créativité des entreprises qui ont concouru, décrivant leurs démarches environnementales, sociales, de sécurité ou d'innovation. On doit souhaiter que la deuxième édition des trophées de la FIB soit encore plus riche que celle-ci.*

Placés en 2010 sous le haut patronage de la Ville d'Annecy, c'est M. Jean-Luc Rigaut, Maire d'Annecy qui a ouvert la cérémonie, et remis le Prix Responsabilité Sociale d'Entreprise. Les Trophées de la FIB ont été organisés avec le soutien du CERIB (Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton).

La FIB - Fédération de l'Industrie du Béton - concourt à la promotion des intérêts des industriels fabricants de produits en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des Pouvoirs Publics et de l'environnement professionnel.

L'Industrie du Béton regroupe en France les entreprises qui fabriquent en usines fixes des produits en béton destinés aux marchés du bâtiment (planchers, blocs, linteaux, prémurs, panneaux de façade, corniches, poutres, poteaux, tuiles, escaliers, etc.), des travaux publics et des aménagements extérieurs (poutres de ponts, voussoirs, écrans acoustiques, dalles, pavés, mobilier urbain, bordures, caniveaux, tuyaux d'assainissement, etc.).

Le millier de sites de production fabriquant des produits en béton tisse un maillage très serré sur tout le territoire français, offrant 20 000 emplois directs dans l'économie locale.

L'Industrie du Béton représente en France :

- 664 entreprises
- 3,2 milliards d'euros de CA départ usine, hors taxes et hors transports
- 31 millions de tonnes de produits en béton
- 20 400 salariés (27 salariés en moyenne par entreprise)
- 55 entreprises réalisent la moitié du CA de l'Industrie du Béton
- 19 familles de produits au service du bâtiment et des travaux publics

Le CERIB, Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton

Seul Centre Technique en Europe dédié au secteur de l'industrie du béton, contribue au progrès technique, à l'amélioration des performances et au développement de la qualité des produits en béton. Le CERIB, centre d'études et de recherches, mène également des actions dans le domaine de la formation et de la normalisation.

Service de presse : Patricia Desmerger

Campagne - 34 rue des Bourdonnais – 75001 Paris

Tél. 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 – patricia.desmerger@orange.fr